

Article

« Pour convaincre les sceptiques : à propos des idées et des critiques de la théorie du choix rationnel »

John L. Campbell

Sociologie et sociétés, vol. 34, n° 1, 2002, p. 35-50.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/009744ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca



Pour convaincre les sceptiques : à propos des idées et des critiques de la théorie du choix rationnel

JOHN L. CAMPBELL

Department of Sociology
Dartmouth College
Hanover, NH 03755, USA
Courriel : John.L.Campbell@Dartmouth.EDU

Traduction : Suzanne Mineau

DES SOCIOLOGUES ET DES POLITICOLOGUES ont suggéré récemment de tenter un effort pour réconcilier les théoriciens du choix rationnel et leurs critiques afin d'arriver à mieux comprendre les comportements politiques (Campbell et Pedersen, 2001b; Hall et Taylor, 1996; Immergut, 1998; Thelen, 1999)¹. En d'autres mots, il fallait remplacer la guerre de tranchée à laquelle se sont livrés les intellectuels dans le passé par un dialogue ouvert sur des paradigmes opposés. Pourtant, d'importants désaccords subsistent. L'un des plus fondamentaux porte sur le fait de savoir si le comportement politique est motivé par des intérêts personnels plutôt que par des idées, comme des normes, valeurs, cadres cognitifs, identités, etc. Le présent article cherche à faire le point sur ce débat. Il est centré autour des travaux de ceux qui soutiennent que les idées comptent plus que les intérêts, position de plus en plus défendue par les sociologues spécialisés en analyse organisationnelle ainsi que par des politologues comparatistes œuvrant en économie politique et en relations internationales. Même s'il existe des différences importantes entre ces critiques de la théorie du choix rationnel, leurs analyses politiques ont une orientation commune : elles soulignent l'importance des institutions formelles et informelles, qui englobent des constructions normatives et cognitives considérées

1. Je remercie Denise Anthony pour ses précieux commentaires sur une première version de cet article.

comme allant de soi, et en font les principaux déterminants du comportement politique (voir entre autres March et Olsen, 1984; 1989)². Par contre, ces critiques institutionnalistes présentent elles aussi quelques problèmes, et il importe de les résoudre si nous voulons convaincre les sceptiques qui continuent de croire que le politique est affaire d'intérêts plutôt que d'idées.

Mon exposé s'articulera de la manière suivante. Je commencerai par décrire brièvement l'approche fondamentale du choix rationnel et par analyser les trois grandes critiques qui lui sont faites. Je montrerai que la plus sérieuse demeure sa mise à l'écart des idées. J'expliquerai ensuite comment les institutionnalistes ont introduit la notion d'idées dans l'analyse du politique et de la prise de décision. Enfin, je soulignerai plusieurs carences méthodologiques dans l'approche fondée sur les idées et je montrerai qu'il est nécessaire de les corriger si nous voulons convaincre les sceptiques de l'importance des idées. Autrement, les désaccords analytiques persisteront et freineront le rapprochement entre les partisans de la théorie du choix rationnel et ses critiques.

LA THÉORIE DU CHOIX RATIONNEL ET SES CRITIQUES

En règle générale, la théorie du choix rationnel considère que la réalité politique est déterminée par des individus instrumentalement motivés qui agissent selon une logique utilitaire de coûts et bénéfices³. Dans cette optique, la réalité politique est orientée en fonction des intérêts personnels des acteurs dont les préférences déterminent les résultats politiques, compte tenu de leurs ressources respectives. Le politique devient une compétition rationnelle dont l'issue résulte souvent de processus (comme le vote, les «retours d'ascenseur», le lobbyisme) par lesquels se font l'agrégation et l'institutionnalisation des préférences individuelles. Toutefois, cela ne signifie pas que les acteurs obtiennent nécessairement ce qu'ils veulent. Le processus d'agrégation peut donner des résultats non intentionnels pour certains acteurs. Quoi qu'il en soit, c'est par ce processus et par la contrainte qu'il exerce, que se créent les politiques publiques et les institutions politiques, c'est-à-dire les règles de jeu du politique (voir entre autres Alt et Shepsle, 1990; Booth et coll., 1993; Buchanan, 1988; Knight, 2001; 1992).

La théorie du choix rationnel découle de la pensée économique néoclassique selon laquelle les résultats sont généralement fonctionnels et efficaces dans la mesure où ils représentent l'aboutissement optimal, au sens parétien, du processus d'agrégation, mais les théories politiques inspirées du choix rationnel sont moins optimistes au sujet de

2. Pour une analyse des similitudes et des différences entre les diverses positions des institutionnalistes, et même des théoriciens du choix rationnel qui reconnaissent l'importance des institutions, voir Campbell (1997a; 1998), Campbell et Pedersen (2001a) et Peters (1999).

3. Dans une étude aussi succincte, il est évidemment difficile de caractériser tous les récits de la scène politique présentés par les théoriciens du choix rationnel. Il existe souvent des différences importantes entre eux; par exemple, il y a des récits *étouffés* dans lesquels on présume que les acteurs agissent de façon rationnelle et partagent les mêmes préférences dans une grande variété de situations; il y a aussi des récits *minces* dans lesquels on présume que les acteurs sont rationnels alors que les présupposés au sujet de leurs préférences manquent de rigueur (Ferejohn, 1991, p. 282). Pour une analyse critique du politique dans les théories du choix rationnel, voir Green et Shapiro (1994).

l'efficacité des marchés politiques. Par exemple, Kenneth Arrow (1951) s'est rendu compte qu'il était logiquement impossible de regrouper les préférences individuelles dans une fonction générale de bien-être social; d'autres ont analysé de nombreux dilemmes associés au vote et à d'autres instruments d'agrégation qui sont loin de tendre à donner un résultat optimal (voir Buchanan, 1988; Mueller, 1989). Parallèlement, certaines théories politiques du choix rationnel empruntent beaucoup à la nouvelle économie institutionnelle selon laquelle les acteurs prennent souvent des décisions de façon à réduire le coût de la transaction, notamment le coût des contrats de surveillance et d'application (Alchian et Demsetz, 1972; Chandler, 1977; Coase, 1937; North, 1990). Les tenants de cette approche reconnaissent également que les stratégies politiques n'entraînent pas nécessairement les résultats les plus efficaces parce que des institutions déjà existantes restreignent l'éventail des choix des acteurs (voir, entre autres, Ostrom, 1990).

La théorie du choix rationnel a été la cible de critiques très répandues. Trois d'entre elles prédominent chez les institutionnalistes et aussi chez d'autres. Premièrement, ils soutiennent que cette théorie présente une faille méthodologique. Ses tenants font souvent appel à un jeu de raisonnements théoriques complexes, dont les présupposés sont simplistes et irréalistes, et ils omettent de faire une bonne analyse empirique à partir de données solides pour étayer ces raisonnements (Green et Shapiro, 1994; Hollis et Nell, 1975). Cependant, des progrès importants ont été faits pour corriger ces problèmes. Certains théoriciens du choix rationnel, pour qui ces difficultés méthodologiques ne sont pas inévitables, ont proposé des façons de mieux formuler la théorie afin de faciliter des tests empiriques rigoureux (Kiser et Hechter, 1998). Le développement d'une approche que l'on a appelée le récit analytique est venu soutenir ces efforts. Par rapport aux approches antérieures, il s'agit d'une méthode qui est beaucoup plus inductive, avec une orientation à la fois historique et comparative; elle se préoccupe de générer et de tester des hypothèses réfutables et elle s'appuie davantage sur une utilisation méticuleuse des données (voir entre autres Bates et coll., 1998; Levi, 1997b).

Deuxièmement, les critiques soutiennent que la théorie du choix rationnel oublie de prendre en compte l'origine des préférences; au lieu de rechercher la cause endogène de ces préférences, les théoriciens ignorent tout bonnement la question (Thelen et Steinmo, 1992, p. 7-10). Depuis quelques années, cette critique soulève elle aussi beaucoup d'intérêt chez les théoriciens du choix rationnel, notamment chez ceux qui tentent d'expliquer de quelle façon les préférences et aussi les stratégies dépendent des contextes institutionnels dans lesquels se retrouvent les acteurs (voir Bates et coll., 1998; Frieden et Rogowski, 1996; Garrett et Lange, 1996) ainsi que de l'équilibre relatif des ressources de négociation à la disposition d'acteurs concurrents (voir Knight, 1992; 2001). Dans l'ensemble, il y a donc eu une certaine érosion des frontières qui séparent les théoriciens du choix rationnel de leurs critiques institutionnalistes en ce qui a trait aux questions méthodologiques et à l'origine des préférences (Campbell et Pedersen, 2001b; Thelen, 1999).

Troisièmement, certains chercheurs se demandent si ce sont les intérêts personnels ou les idées qui déterminent l'action politique. Ce débat se retrouve dans la distinction

classique que font James March et Johan Olsen (1984, 1989) entre la logique des conséquences et la logique des convenances. Selon ces deux auteurs, les théoriciens du choix rationnel croient que les acteurs prennent des décisions politiques en suivant une logique des conséquences, c'est-à-dire en faisant un calcul rationnel des coûts actuels par rapport à des avantages futurs, et en choisissant l'option qui maximise les avantages par rapport aux coûts. March et Olsen soutiennent, au contraire, que les acteurs obéissent à une logique des convenances lorsqu'ils prennent des décisions politiques qu'ils jugent appropriées et légitimes, plutôt que nécessairement conformes à une analyse des coûts et avantages. Les acteurs agissent ainsi parce qu'ils font souvent face à des situations à propos desquelles ils ont peu d'information, parce qu'ils se sentent rationnellement liés, ou parce que ce sont des situations d'incertitude à l'égard desquelles leurs intérêts sont ambigus au lieu d'être évidents et transparents. Par conséquent, les manifestations symboliques sont au moins aussi importantes aux yeux des acteurs que les résultats concrets parce qu'elles légitiment leur action en montrant qu'elle est appropriée et en harmonie avec les valeurs, les significations et les attentes de l'heure (Meyer et Rowan, 1977). En fait, selon March et Olsen, ce qui convient aux yeux des acteurs dépend des normes qui ont cours ainsi que de la routinisation et du schème cognitif qui sont considérés comme acquis et qui leur servent à interpréter les situations.

Cela ne veut pas dire que les théoriciens du choix rationnel ne tiennent aucunement compte de l'importance des normes et de la cognition. Certains reconnaissent que les normes peuvent intervenir (Levi, 1997a; North, 1990; Ostrom, 1990, p. 33-35), en partie parce qu'ils admettent que ce que croient les acteurs peut avoir autant d'importance que ce qu'ils veulent (Vanberg et Buchanan, 1989, p. 51). Ainsi, Margaret Levi (1988) soutient que les dirigeants politiques, pour maximiser les revenus fiscaux, tentent de minimiser les coûts transactionnels associés à la perception des impôts, comme les frais de surveillance du comportement des agents percepteurs (voir aussi Kiser, 1994; North, 1981, chap. 3). Selon elle, les normes sont importantes, car elles facilitent le respect du système fiscal et réduisent ainsi les frais de surveillance.

Il n'en reste pas moins que les théoriciens du choix rationnel éprouvent des difficultés à considérer des idées de ce type. Douglas North (1990, p. 42-44) admet que les normes peuvent influencer sur l'interprétation subjective des intérêts et qu'il faut théoriquement en tenir compte, mais il juge que la théorie du choix rationnel ne peut contribuer que de façon très limitée à ce type d'analyse. Peut-être est-ce pour cette raison que même les théoriciens qui admettent l'influence des normes continuent de soutenir qu'en définitive ce sont les intérêts personnels qui prédominent (voir Knight et Ensminger, 1998). De l'avis de North (1990, p. 17-23), les acteurs auront davantage tendance à agir en se fondant sur des principes normatifs s'ils croient que le coût de ce type d'action est faible. Dans le cas contraire, ils renonceront à leurs principes et rechercheront leurs intérêts personnels. Pour la motivation de l'action, North accorde donc une priorité causale à l'équilibre des coûts et avantages plutôt qu'aux principes normatifs.

En plus de considérer les normes, certains théoriciens du choix rationnel admettent que leur approche doit mieux analyser de quelle façon la structure cognitive de

l'acteur est la source des problèmes de rationalité limitée, d'information et d'incertitude qui influent sur ses prises de décisions politiques (Jones, 1999; Knight et North, 1997). C'est ainsi que Levi (1997a) reconnaît que les citoyens ont besoin de normes patriotiques solides pour se soumettre à une politique de conscription; elle admet aussi que le respect de ces normes par les citoyens dépend de leur capacité de constater le caractère juste et impartial de la politique régissant la conscription. Par contre, elle n'analyse guère la façon dont les aptitudes cognitives ou autres des citoyens à recueillir et à traiter l'information pertinente peuvent influencer sur leurs perceptions.

Bref, les théoriciens du choix rationnel reconnaissent que les structures normatives et cognitives servent à médiatiser l'action rationnelle et qu'il leur faut mieux intégrer une analyse de ces structures dans leurs théories, mais leurs efforts en ce sens sont demeurés limités (voir cependant Knight et North, 1997). Les institutionnalistes se sont intéressés davantage à ce problème, souvent en poursuivant les idées de March et Olsen dans des directions diverses qui peuvent toutes se ramener à la notion suivante : il se peut que les idées interviennent plus que les intérêts dans le comportement politique, mais de quelle façon ?

FAIRE INTERVENIR LES IDÉES DANS L'ANALYSE POLITIQUE

Comme ce sont les institutionnalistes qui reprochaient aux théoriciens du choix rationnel d'accorder peu d'attention aux idées, il leur incombait donc de démontrer l'importance des idées. Il existe une abondante littérature consacrée à cette question, et elle représente des approches très variées (Campbell, 2002). Malheureusement, les chercheurs définissent souvent de façon vague ce qu'ils entendent par idées. Faute de définitions précises, toute tentative de montrer l'importance des idées dans les décisions politiques est vouée à l'échec.

Il existe deux distinctions conceptuelles utiles pour repérer différents types d'idées qui entrent en compte dans les prises de décisions politiques (Campbell, 1998). En premier lieu, les idées peuvent être des *présupposés* sous-jacents et allant de soi qui demeurent à l'*arrière-plan* des débats politiques. Par contre, il peut s'agir également de concepts et de théories qui sont au *premier plan* des débats et qui sont énoncés de façon explicite par la classe politique. Les présupposés à l'*arrière-plan* peuvent être visibles, mais considérés comme allant de soi, en ce sens que les acteurs les acceptent et ne les remettent pas en question, un peu comme des dogmes de foi; par contre, les idées au premier plan sont contestées tout naturellement dans le cours normal de n'importe quel débat politique. En deuxième lieu, les idées peuvent être cognitives ou normatives. Sur le plan cognitif, les idées sont des descriptions et des analyses théoriques qui précisent les relations de cause à effet; sur le plan normatif, les idées sont constituées de valeurs, d'attitudes et d'identités. En combinant ces notions distinctes, nous obtenons quatre types d'idées : les paradigmes, les sentiments, les programmes et les cadres (voir Schéma 1).

Les *paradigmes* sont des présupposés cognitifs d'*arrière-plan* qui restreignent l'action en limitant le choix des options que les stratèges politiques sont susceptibles de juger utiles et dignes d'attention. Dans son analyse du développement du système

SCHÉMA 1
Les types d'idées

	Concepts et théories au premier plan des débats politiques	Présupposés à l'arrière-plan des débats politiques
Niveau cognitif	PROGRAMMES Préceptes de l'élite politique qui aident les décideurs politiques à tracer une ligne d'action claire et précise.	PARADIGMES Présupposés de l'élite qui restreignent l'éventail cognitif des solutions utiles à la disposition des décideurs politiques.
Niveau normatif	CADRES Symboles et concepts qui aident les décideurs politiques à légitimer leurs solutions politiques auprès du public.	SENTIMENTS Présupposés du public qui restreignent l'éventail normatif des solutions légitimes à la disposition des décideurs politiques.

Source : Adapté de Campbell (1998).

monétaire européen (SME), Kathleen McNamara (1988) se concentre sur les paradigmes. Selon elle, les acteurs politiques ont utilisé leurs croyances causales communes pour évaluer les coûts et avantages d'une coopération monétaire (p. 4-5). Dans son analyse, elle souligne un moment critique pour l'adoption d'un cadre de travail du SME : c'est lorsque les décideurs politiques européens ont finalement accepté qu'avec l'accroissement de la mobilité des capitaux internationaux, les gouvernements pouvaient bénéficier soit d'un taux de change fixe, soit d'une politique monétaire autonome, mais pas des deux à la fois; les gouvernements ne pouvaient plus poursuivre des politiques monétaires expansionnistes (en abaissant leurs taux d'intérêt) pour stimuler leur économie sans risquer de voir les capitaux s'envoler et, par conséquent, leur monnaie perdre sa valeur. Une fois ce nouveau paradigme accepté, les stratèges politiques ont pu considérer le projet SME. De même, Gosta Esping-Andersen (1999) a montré que des présupposés allant de soi au sujet de la structure et du fonctionnement des familles avaient d'énormes effets sur les politiques sociales des États. Dans les pays catholiques du sud de l'Europe surtout, les stratèges politiques ont présumé que la cellule familiale traditionnelle assurerait des services sociaux, comme le soin des enfants. Ils ont donc façonné les politiques sociales en ce sens, en ne prévoyant pas de services de garde ou de congé de maternité prolongé. D'autres chercheurs ont aussi souligné ce mode de fonctionnement des paradigmes (Hall, 1993; Ziegler, 1997).

Les *sentiments* sont des présupposés normatifs d'arrière-plan qui restreignent l'action en limitant l'éventail des options que la classe politique juge acceptables et légitimes aux yeux du public. J'englobe ici les opinions, valeurs, normes et identités du public. Les sentiments sont une variable indépendante clé des analyses culturelles qui montrent que les normes au sujet des relations appropriées entre l'État et l'économie limitent l'éventail des politiques que les stratèges sont susceptibles de considérer (voir, entre autres, Jepperson et coll., 1996; Katzenstein, 1993). Des chercheurs ont récemment

souligné l'importance particulière des identités, surtout dans la mesure où elles influent sur la façon dont les acteurs perçoivent leurs intérêts. Par exemple, Richard Locke et Kathleen Thelen (1995) ont montré que les mouvements ouvriers de différents pays résistaient aux pressions de la globalisation de différentes façons selon leur identité. L'identité des syndicats suédois se fonde sur leur aptitude à entreprendre des négociations salariales centralisées et solidaires; dans les années 1980, ils ont donc combattu les tentatives des employeurs de décentraliser le système. En Italie, au contraire, les syndicats n'ont jamais bénéficié de négociations centralisées, si bien que cet élément n'est pas relié à leur identité et n'a jamais constitué un enjeu pour eux. Leur identité s'est plutôt articulée au fil des ans autour de leurs luttes pour maintenir des rajustements salariaux en fonction du coût de la vie lorsque les employeurs ont tenté de les supprimer. Selon Locke et Thelen, les identités syndicales — les présupposés au sujet de ce que sont les syndicats en tant qu'institution — déterminent quels enjeux sont importants, représentent des causes de contestation valables et influent par conséquent sur les politiques du travail⁴.

Au premier plan des *programmes* ou des préceptes politiques qui font l'objet de débats, on retrouve des concepts et des théories cognitives qui facilitent l'action des élites en précisant des façons de résoudre des problèmes politiques précis. Presque toutes les analyses des réactions européennes face à la globalisation et à l'intégration se concentrent d'une façon ou d'une autre sur les programmes. En fait, dans ces analyses, les programmes constituent souvent la variable dépendante clé. Par exemple, McNamara (1998) a tenté d'expliquer à quelles conditions les décideurs politiques ont adopté ou non divers programmes de taux de change. D'autres chercheurs ont tenté d'expliquer comment le concept de programme de marché unique (PMU) est né de l'idée de développer un seul marché dans l'Union européenne (Fligstein et Mara-Drita, 1996). À quelques exceptions près, relativement peu de recherches ont été consacrées à la façon dont le caractère propre d'un programme influe sur son adoption en tant que politique. Par contre, on a remarqué que les décideurs politiques ont davantage tendance à adopter des programmes simples qui fournissent un plan de route facilement compris faisant ressortir des « points de convergence » politiques. En d'autres mots, les programmes que les stratèges politiques les plus susceptibles d'adopter sont ceux qui offrent les orientations politiques les plus claires, qui plaisent à un vaste éventail d'acteurs politiques et maximisent ainsi les possibilités de coalition (Goldstein, 1993; Goldstein et Keohane, 1993, p. 17-20).

Les *cadres* sont des concepts normatifs qui se retrouvent au premier plan des débats politiques et que les élites utilisent pour légitimer leur programme aux yeux du public. C'est aux cadres que se réfère Vivien Schmidt (1999; 2000; 2001) lorsqu'elle explique que

4. Leur raisonnement est semblable à celui que l'on trouve dans la littérature récente sur les relations internationales où les auteurs soutiennent également que les identités des États et des autres acteurs déterminent leurs intérêts (par exemple, Jepperson et coll., 1996). Un grand nombre de ces travaux découlent d'une branche influente de la sociologie organisationnelle qui étudie la diffusion de la culture politique occidentale au sein des États-nations (voir par exemple, Boli et Thomas, 1999; Finnemore, 1996; Meyer et coll., 1987, 1997a, 1997b).

les élites politiques nationales doivent élaborer « un discours communicateur » pour justifier ou légitimer les politiques néolibérales aux yeux des citoyens. Selon elle, on justifie souvent le néolibéralisme en l'enveloppant dans les mots et la rhétorique des sentiments du public. Par exemple, dans les années 1980, les stratèges politiques britanniques ont réussi à légitimer le néolibéralisme radical de Margaret Thatcher en l'encadrant dans le vocabulaire de principes traditionnels auxquels le pays adhère depuis longtemps, soit le rôle limité de l'État et l'économie libérale. Par contre, la classe politique française ne pouvait pas suivre cet exemple, étant donné la longue tradition dans son pays d'une planification faite sous l'égide de l'État ; elle a donc eu recours à un cadre d'intégration proeuropéenne, en faisant valoir que le néolibéralisme permettait d'adopter les principes libéraux, ouverts et orientés vers le marché de la Communauté européenne (CE). Parallèlement, Neil Fligstein et Iona Mara-Drita (1996) ont soutenu que les entrepreneurs qui ont cherché au départ à créer la CE ont pris soin d'encadrer le PMU de mots jugés acceptables par les gouvernements nationaux. Pour ne pas sembler menacer les souverainetés nationales ou les intérêts des acteurs industriels, ils ont mis l'accent sur la façon dont la CE projetée entraînerait la création de règles d'échange plutôt que de nouveaux droits de propriété et de nouvelles structures dirigeantes. Comme le montrent ces exemples, l'encadrement fait souvent appel à un processus de transposition ou de fusion par bricolage de divers éléments reliés à des sentiments profondément ancrés dans le public et à un projet politique particulier⁵. Il a joué un rôle clé dans la montée du néolibéralisme au sein d'une économie de plus en plus globale (Block, 1996 ; Bourdieu, 1998).

Les paradigmes et les sentiments sont des concepts de deuxième ordre dans la mesure où ils représentent les idées sous-jacentes sur lesquelles reposent les concepts de premier ordre, soit respectivement les programmes et les cadres. À ce titre, on les considère généralement comme des contraintes qui limitent l'éventail des options que peut choisir la classe politique lorsqu'elle tente de résoudre ses problèmes politiques. À l'inverse, les programmes et les cadres sont adoptés de façon plus dynamique et plus directe par la classe politique qui, sans hésiter, les propose, les expérimente ou les modifie pour tenter de les adapter aux principales contraintes qu'imposent les paradigmes et les sentiments du public à ce moment précis.

PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

Ironiquement, de même que la théorie du choix rationnel s'est mérité des critiques pour des raisons méthodologiques, la littérature institutionnaliste axée sur les idées et les prises de décisions politiques a reçu les mêmes reproches (Blyth, 1997 ; 1998 ; Yee, 1996). Pour montrer l'importance des idées, prises dans le sens que nous leur avons donné précédemment, les institutionnalistes ont mis au point plusieurs approches méthodologiques, mais chacune soulève des difficultés. Tout d'abord, certaines analyses tendent à

5. Pour une étude approfondie de la transposition et du bricolage, voir Cambell (1997b) ainsi que Cambell et Pedersen (2001b).

être très *descriptives* et à expliquer, en retraçant soigneusement un processus, comment des idées ont influé les prises de décision dans un seul cas (Hall, 1992; Hay, 2001; Kjaer et Pedersen, 2001). Même lorsqu'ils analysent plus d'un cas, les chercheurs ne testent pas toujours d'autres théories sur les résultats politiques, si bien qu'il est difficile de voir quelle contribution une approche fondée sur les idées peut apporter comparativement à d'autres explications (voir, entre autres, Schmidt, 1999; 2000). Il n'est donc pas certain qu'en insistant sur les idées, les chercheurs améliorent les perspectives que donnent les approches axées sur les intérêts. Nul doute qu'il soit possible de faire un récit plausible de la façon, par exemple, dont les programmes politiques ont dû s'adapter à des contraintes normatives et cognitives existantes, faute de quoi, ils auraient eu peu de chance d'être efficaces; cependant, si les analyses n'abordent pas des débats théoriques élargis sur les éléments qui déterminent les décisions politiques, ces récits n'auront pas suffisamment de force analytique pour rallier les théoriciens du choix rationnel et elles tendront même à prendre une teinte fonctionnaliste (Peters, 1999, p. 75)⁶.

D'autres approches tentent de déterminer plus systématiquement si les idées motivent davantage les décisions politiques que les intérêts, mais elles rencontrent d'autres difficultés. Par exemple, Judith Goldstein (1993; Goldstein et Keohane, 1993) utilise une méthode déductive fondée sur des scénarios non produits (*counterfactual*) pour déterminer dans quelle mesure les idées, notamment les nouvelles théories économiques, ont influencé les politiques commerciales américaines plus que la poursuite d'intérêts par les élites de la politique et des affaires. La chercheuse commence par déduire quelles politiques les acteurs auraient adoptées s'ils avaient simplement obéi à leurs intérêts structurels. Elle compare ensuite les résultats politiques réels à ses déductions pour finalement conclure que les différences entre les prédictions et les résultats politiques réels, lorsque de telles différences existent, reflètent le rôle déterminant des idées comparativement aux intérêts (voir aussi Derthick et Quirk, 1985; Kelman, 1988; Moore, 1988). Mais comme le reconnaissent certains théoriciens du choix rationnel eux-mêmes, il est très hasardeux de déduire avec un degré raisonnable de confiance quels sont les intérêts des acteurs, surtout lorsque ces intérêts risquent d'être contradictoires à court et à long terme (Lukes, 1974). Autre élément important, les acteurs sont motivés par une compréhension subjective de leurs intérêts (Hattam, 1993), et cette compréhension peut être fort différente des intérêts que pourraient déduire objectivement des observateurs de l'extérieur (Gaventa, 1980).

Au lieu de tenter d'imaginer comment les acteurs auraient agi s'ils avaient obéi à leurs intérêts, d'autres chercheurs laissent les acteurs parler pour eux-mêmes. Frank Dobbin (1994) soutient que ce sont des principes nationaux au sujet des relations désirables entre l'État et l'économie qui ont déterminé la politique ferroviaire plutôt que les

6. Même si la grande majorité des travaux consacrés à la question des idées est de nature qualitative, descriptive et historique, il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Lorsqu'il est possible d'avancer des hypothèses claires, on peut procéder à des analyses quantitatives et on peut même faire des analyses qui cherchent à déterminer dans quelles situations les idées comptent plus que les intérêts (voir, par exemple, McDonough, 1997; Meyer et coll., 1997a; 1997b).

intérêts matériels des élites du monde politique et des affaires. Il fonde son raisonnement sur une analyse des discours, des déclarations publiques et de la transcription officielle des débats parlementaires de l'époque. Il construit donc de cette façon ce que j'appellerais une *méthode inductive simple*, c'est-à-dire un récit fondé sur des données empiriques, des intérêts et des préférences politiques des acteurs en regard duquel il peut comparer les résultats politiques réels, pour déterminer dans quelle mesure ces intérêts ou les paradigmes et les sentiments du public ont déterminé les résultats politiques. Toutefois, il est possible que des personnes affirment une chose en public et une autre en privé afin de cacher leurs véritables motifs au public ou de légitimer leur comportement (Anthony et coll., 1994; Kuran, 1995; Scott, 1990). Dobbin admet que les hommes politiques sont parfois tenus de se prononcer en faveur de paradigmes et de sentiments qui vont de soi pour le public; mais en concentrant ses recherches sur les témoignages publics, il omet de considérer la possibilité que ces hommes politiques se livrent sciemment à des exercices d'encadrement afin de dissimuler d'autres motifs, notamment leur intérêt personnel. Par conséquent, il est difficile de déterminer si des intérêts entrent en jeu dans les exemples qu'il présente. Parce que sa méthodologie n'est pas sensible à toute la panoplie des idées, notamment aux cadres et à leur influence possible sur les décisions en matière de politique ferroviaire, Dobbin n'a pas réussi à produire le test clé qui aurait résolu la question.

Une meilleure approche aurait été de comparer des déclarations publiques avec des documents privés, comme un journal personnel ou de la correspondance; dans ces documents, les acteurs ont moins tendance à dissimuler leurs véritables motifs lorsque ceux-ci diffèrent de ceux qu'ils expriment en public. L'utilisation de cette *méthode inductive complexe* aurait permis de déterminer dans quelle mesure les pensées privées des acteurs correspondaient à leurs déclarations publiques, de voir si les acteurs utilisaient des cadres pour dissimuler des motifs secrets et s'il y avait des intérêts personnels en jeu.

La méthodologie la plus soigneusement définie jusqu'à maintenant est peut-être celle de Sheri Berman (1998). Cette chercheuse a montré comment, au XIX^e siècle, les sociaux-démocrates de Suède et d'Allemagne ont adopté les paradigmes réformistes ou révolutionnaires de Marx et laissé un héritage organisationnel, normatif et cognitif qui a façonné le Parti social-démocrate et les politiques nationales pendant l'entre-deux-guerres. Selon Berman, pour nous convaincre que ce sont les idées plutôt que les intérêts qui déterminent les résultats politiques, les chercheurs doivent montrer dans les faits qu'il existait des différences réelles entre les idées des divers acteurs, que ces idées entraînaient des choix politiques différents, enfin que certaines idées sont en corrélation directe avec des résultats politiques, qu'elles sont apparues avant les résultats en question et qu'elles ne peuvent pas être confondues avec d'autres variables observables. En outre, les chercheurs doivent identifier les acteurs qui ont transporté les idées importantes dans l'arène des décisions politiques et montrer que ces idées ont été par la suite institutionnalisées, acquérant ainsi une vie propre, au-delà de l'action des acteurs. Finalement, et peut-être est-ce là l'élément le plus important aux yeux de

Berman, les chercheurs doivent démontrer que les tenants de ces idées ont fait des choix similaires au fil des années, même si l'environnement avait changé, ou démontrer au contraire que des acteurs aux idées différentes ont pris des décisions différentes, même dans un environnement similaire. Ce n'est qu'après avoir analysé tous ces éléments, déclare-t-elle, que nous pouvons être certains que les idées ont des effets importants sur les prises de décisions politiques.

Il est possible que la méthodologie de Berman soit efficace pour démontrer comment les idées plutôt que les intérêts ont des effets qui portent l'empreinte de la voie choisie à l'origine et garantissent la stabilité politique. Par contre, elle ne nous aide guère à comprendre comment les idées influent sur le changement, entraînent le passage d'une voie à une autre et perturbent l'équilibre des idées nationales. Il importe évidemment d'expliquer la stabilité, mais il importe aussi d'expliquer le changement. En fait, ce sont là les deux faces d'une même médaille analytique. De plus, comme son approche est conçue pour montrer que ce sont les idées ou bien les intérêts qui influent sur les résultats des décisions politiques, Berman ne nous éclaire guère sur la façon dont les idées et les intérêts peuvent être fortement reliés dans la réalité.

Même si la situation s'est améliorée, il reste que l'analyse des idées demeure sous-développée du point de vue méthodologique. Cela peut s'expliquer en partie à l'absence d'une définition claire au départ de ce que nous entendons par des idées. En fait, la difficulté, chez Dobbin (1994), vient de ce qu'il ne fait pas de différence entre les sentiments du public et les paradigmes cognitifs, d'une part, et les cadres, d'autre part. Tant que nous n'aurons pas établi des différences entre ces types d'idées, il sera impossible de définir une méthodologie appropriée pour déterminer leurs effets possibles. En fait, il faut peut-être des méthodologies différentes pour analyser les effets de différents types d'idées.

CONCLUSION

En conclusion, je veux insister brièvement sur deux points. En premier lieu, lorsque nous nous demandons si une décision politique est motivée par des idées *ou* par des intérêts, nous posons mal la question. Nous disposons aujourd'hui de deux corpus importants; l'un démontre l'importance des idées et l'autre celle des intérêts. On peut donc penser que les deux camps ont des aperçus intéressants à offrir et, dans ce cas, il vaudrait peut-être mieux nous demander de quelle façon les idées et les intérêts *interagissent* pour influencer sur les prises de décisions politiques. Par exemple, dans une étude fascinante des réseaux transnationaux d'activistes politiques, Margaret Keck et Kathryn Sikkink (1998) montrent comment de nouvelles idées en faveur de la protection de l'environnement et des droits de l'homme ont été introduites dans le discours politique international et l'ont transformé. Grâce à l'effet amplificateur des États puissants et des organismes internationaux, la diffusion ciblée de ces idées a changé les politiques des gouvernements nationaux. Pour changer les politiques, les pressions fondées sur les intérêts et les discours fondés sur les idées ne suffisent pas à eux seuls; ils doivent agir ensemble. Pour prouver cette hypothèse, Keck et Sikkink se sont inspirés à la fois du choix rationnel et d'autres modèles institutionnalistes. En d'autres mots, les

idées comme les intérêts ont de l'importance, et les stratégies politiques réagissent à la fois à une logique des conséquences et à une logique des convenances.

En second lieu, il appert qu'une division rigide entre les logiques des conséquences et des convenances nous induit en erreur. Cette division a jadis servi à identifier les prémisses du débat et les questions importantes que soulève l'analyse des décisions politiques, mais elle a fait son temps, car elle nous empêche aujourd'hui de voir qu'il est possible que les deux logiques agissent simultanément et de façon complexe pour produire des effets significatifs. Plus vite nous accepterons cette façon de voir, plus vite les escarmouches cesseront entre les théoriciens du choix rationnel et leurs critiques institutionnalistes, et plus vite nous amorcerons un dialogue constructif.

RÉSUMÉ

Le texte a pour objectif de contribuer à un dialogue ouvert entre les tenants de la théorie du choix rationnel et leurs critiques. Les trois principales critiques adressées à la théorie sont : le manque de réalisme empirique, l'absence d'une explication de l'origine des préférences et l'incapacité à rendre compte du rôle important joué par les normes et les croyances dans les comportements sociaux et politiques. Les théoriciens du choix rationnel ont fait des efforts intéressants pour combler en partie les deux premières lacunes, mais ils ont plus de difficulté à s'attaquer au troisième problème. Le texte propose une typologie des idées inspirée par l'école institutionnaliste et indique comment chaque type peut influencer les décisions politiques. Il fait ensuite un bref survol des études institutionnalistes qui ont tenté de démontrer que ce sont les idées plutôt que les intérêts qui façonnent les politiques publiques. L'auteur soutient que l'appareil méthodologique requis pour démontrer quand et comment les idées influent sur le cours des choses reste à construire. Le véritable défi consiste maintenant à déterminer comment les idées et les intérêts *interagissent* pour influencer le processus de décision.

SUMMARY

This paper tries to make a contribution towards an open dialogue between rational choice theorists and their critics. Rational choice theory has been subject to three fundamental criticisms : its lack of empirical realism, the absence of a theory of preferences and its inability to satisfactorily account for the importance of norms and beliefs in social and political action. While rational choice theorists have begun to respond positively to the first two of these criticisms, they have had more difficulty dealing adequately with the third. The paper develops a four-fold typology of ideas used in the institutionalist literature and how they affect policy-making decisions. In a brief survey of the now large institutionalist literature purporting to show the importance of ideas as opposed to interests in policy-making, it is argued that the methodological sophistication to demonstrate exactly when and how ideas matter is still lacking. The time is ripe to proceed from documenting the effects of interests and ideas to asking how they *interact*, as they inevitably do, in affecting policymaking.

RESUMEN

Este texto tiene por objetivo de contribuir a un diálogo abierto entre los partidarios de la teoría de la elección racional y sus críticos. Las tres principales críticas dirigidas a la teoría son : la falta de realismo empírico, la ausencia de una explicación del origen de las preferencias y la

incapacidad de dar cuenta del rol importante jugado por las normas y las creencias en los comportamientos sociales y políticos. Los teóricos de la elección racional hicieron esfuerzos interesantes para llenar en parte las dos primeras lagunas pero ellos tienen más dificultad al atacarse al tercer problema. El texto propone una tipología de las ideas inspirada por la escuela institucionalista e indica cómo cada tipo puede influenciar las decisiones políticas. Se hace enseguida un breve recorrido de los estudios institucionalistas que intentaron demostrar cómo son más las ideas que los intereses los que forman las políticas públicas. El autor sostiene que el aparato metodológico requerido para demostrar cuándo y cómo las ideas cambian las cosas, queda por construir. El verdadero desafío consiste ahora en determinar cómo las ideas y los intereses *interactúan* para influenciar el proceso de decisión.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCHIAN, Armen et Harold DEMSETZ (1972), « Production, Information Costs, and Economic Organization », *American Economic Review*, n° 62, p. 777-795.
- ALT, James E. et Kenneth A. SHEPSLE (dir.) (1990), *Perspectives on Positive Political Economy*, New York, Cambridge University Press.
- ANTHONY, Denise, Douglas HECKATHORN et Steven MASER (1994), « Rational Rhetoric in Politics: The Debate over Ratifying the U.S. Constitution », *Rationality and Society*, vol. 6, n° 4, p. 489-518.
- ARROW, Kenneth J. (1951), *Social Choice and Individual Values*, New Haven, Yale University Press.
- BATES, Robert H., Avner GREIF, Margaret LEVI, Jean-Laurent ROSENTHAL et Barry R. WEINGAST (1998), *Analytic Narratives*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- BERMAN, Sheri (1998), *The Social Democratic Moment*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- BLOCK, Fred (1996), *The Vampire State*, New York, The New Press.
- BLYTH, Mark (1998), « From Ideas and Institutions to Ideas and Interests: Beyond the Usual Suspects? », communication présentée à la 11th *Conference of Europeanists*, Baltimore.
- BLYTH, Mark (1997), « Any More Bright Ideas? The Ideational Turn of Comparative Political Economy », *Comparative Politics*, vol. 29, n° 2, p. 229-250.
- BOLI, John et George M. THOMAS (1999), *Constructing World Culture*, Stanford, Stanford University Press.
- BOURDIEU, Pierre (1998), *Acts of Resistance*, New York, The New Press.
- BOOTH, William James, Patrick JAMES et Hudson MEADWELL (dir.) (1993), *Politics and Rationality*, New York, Cambridge University Press.
- BUCHANAN, James (1988), « The Economic Theory of Politics Reborn », *Challenge*, vol. 31, n° 2, p. 4-10.
- CAMPBELL, John L. (2002), « Ideas, Politics and Public Policy », *Annual Review of Sociology*, vol. 28.
- CAMPBELL, John L. (1998), « Institutional Analysis and the Role of Ideas in Political Economy », *Theory and Society*, n° 27, p. 377-409.
- CAMPBELL, John L. (1997a), « Recent Trends in Institutional Political Economy », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 17, n° 7/8, p. 15-56.
- CAMPBELL, John L. (1997b), « Mechanisms of Evolutionary Change in Economic Governance: Interaction, Interpretation and Bricolage », in Lars MAGNUSSON et Jan OTTOSSON (dir.), *Evolutionary Economics and Path Dependence*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 10-32.
- CAMPBELL, John L. et Ove K. PEDERSEN (2001a), « The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis », in John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN (dir.), *The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton, Princeton University Press.
- CAMPBELL, John L. et Ove K. PEDERSEN (2001b), « The Second Movement in Institutional Analysis », in John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN (dir.), *The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton, Princeton University Press.
- CHANDLER, Alfred D. (1977), *The Visible Hand: The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge, Harvard University Press.

- COASE, Ronald H. (1937), « The Nature of the Firm », *Economica*, n° 4, p. 386-405.
- DERTHICK, Martha et Paul J. QUIRK (1985), *The Politics of Deregulation*, Washington, (DC), Brookings Institution.
- DOBBIN, Frank (1994), *Forging Industrial Policy*, New York, Cambridge University Press.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta (1999), *Social Foundations of Postindustrial Economies*, New York, Oxford University Press.
- FEREJOHN, John (1991), « Rationality and Interpretation: Parliamentary Elections in Early Stuart England », in Kristen RENWICK MONROE (dir.), *The Economic Approach to Politics*, New York, Harper Collins.
- FINNEMORE, Martha (1996), « Norms, Culture, and World Politics: Insights from Sociology's Institutionalism », *International Organization*, vol. 50, n° 2, p. 325-347.
- FLIGSTEIN, Neil et Iona MARA-DRITA (1996), « How to Make a Market: Reflections on the Attempt to Create a Single Market in the European Union », *American Journal of Sociology*, n° 102, p. 1-32.
- FRIEDEN, Jeffrey A. et Ronald ROGOWSKI (1996), « The Impact of the International Economy on National Policies: An Analytical Overview », in Robert O. KEOHANE et Helen V. MILNER (dir.), *Internationalization and Domestic Politics*, New York, Cambridge University Press, p. 25-47.
- GARRETT, Geoffrey et Peter LANGE (1996), « Internationalization, Institutions and Political Change », in Robert O. KEOHANE et Helen V. MILNER (dir.), *Internationalization and Domestic Politics*, New York : Cambridge University Press, p. 48-75.
- GAVENTA, John (1980), *Power and Powerlessness: Quiescence and Rebellion in an Appalachian Valley*, Urbana, University of Illinois Press.
- GOLDSTEIN, Judith (1993), *Ideas, Interests, and American Trade Policy*, Ithaca, Cornell University Press.
- GOLDSTEIN, Judith et Robert O. KEOHANE (1993), « Ideas and Foreign Policy: An Analytic Framework », in Judith GOLDSTEIN et Robert O. KEOHANE, *Ideas and Foreign Policy*, Ithaca, Cornell University Press, p. 3-30.
- GREEN, Donald P. et Ian SHAPIRO (1994), *Pathologies of Rational Choice Theory: A Critique of Applications in Political Science*, New Haven, Yale University Press.
- HALL, Peter A. (1993), « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, vol. 25, n° 3, p. 275-96.
- HALL, Peter A. (1992), « The Movement from Keynesianism to Monetarism: Institutional Analysis and British Economic Policy in the 1970s in Sven STEINMO, Kathleen THELEN et Frank LONGSTRETH (dir.), *Structuring Politics*, New York : Cambridge University Press, », p. 90-113.
- HALL, Peter A. et Rosemary C. R. TAYLOR (1996), « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, 64, p. 936-57.
- HATTAM, Victoria C. (1993), *Labor Visions and State Power: The Origins of Business Unionism in the United States*, Princeton, Princeton University Press.
- HAY, Colin (2001), « The "Crisis" of Keynesianism and the Rise of Neoliberalism in Britain », in John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN (dir.), *The Second Movement in Institutional Analysis: Neoliberalism in Perspective*, Princeton, Princeton University Press.
- HOLLIS, Martin et Edwin NELL (1975), *Rational Economic Man*, New York, Cambridge University Press.
- IMMERGUT, Ellen M. (1998), « The Theoretical Core of the New Institutionalism », *Politics and Society*, vol. 26, n° 1, p. 5-34.
- JEPPERSON, Ronald L., Alexander WENDT et Peter J. KATZENSTEIN (1996), « Norms, Identity, and Culture in National Security », in Peter J. KATZENSTEIN (dir.), *The Culture of National Security*, New York, Columbia University Press, p. 33-78.
- JONES, Bryan D. (1999), « Bounded Rationality », *Annual Review of Political Science*, n° 2, p. 297-321.
- KATZENSTEIN, Peter J. (1993), « Coping with Terrorism: Norms and Internal Security in Germany and Japan », in Judith GOLDSTEIN et Robert O. KEOHANE, *Ideas and Foreign Policy* Ithaca, Cornell University Press, p. 265-296.
- KECK, Margaret E. et Kathryn SIKKINK (1998), *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press.

- KELMAN, Steven (1988), « Why Public Ideas Matter », in Robert REICH (dir.), *The Power of Public Ideas*, Cambridge, Harvard University Press, p. 31-53.
- KISER, Edgar (1994), « Markets and Hierarchies in Early Modern Tax systems: A Principal-Agent Analysis », *Politics and Society*, vol. 22, n° 3, p. 284-315.
- KISER, Edgar et Michael HECHTER (1998), « The Debate on Historical Sociology: Rational Choice and Its Critics », *American Journal of Sociology*, vol. 104, n° 3, p. 785-816.
- KJAER, Peter et Ove K. PEDERSEN (2001), « Translating Liberalization: Neoliberalism in the Danish Negotiated Economy », in John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN (dir.), *The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton, Princeton University Press.
- KNIGHT, Jack (2001), « Explaining the Rise of Neoliberalism: The Mechanisms of Institutional Change », in John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN (dir.), *The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- KNIGHT, Jack (1992), *Institutions and Social Conflict*, New York, Cambridge University Press.
- KNIGHT, Jack et Jean ENSMINGER (1998), « Conflict over Changing Social Norms: Bargaining, Ideology, and Enforcement », in Mary C. BRINTON et Victor NEE (dir.), *The New Institutionalism in Sociology*, New York, Russell Sage Foundation, p. 105-26.
- KNIGHT, Jack et Douglass NORTH (1997), « Explaining Economic Change: The Interplay Between Cognition and Institutions », *Legal Theory*, n° 3, p. 211-226.
- KURAN, Timor (1995), *Private Truths, Public Lies*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- LEVI, Margaret (1997a), *Consent, Dissent and Patriotism*, New York, Cambridge University Press.
- LEVI, Margaret (1997b), « A Model, A Method, and a Map: Rational Choice in Comparative and Historical Analysis », in Mark LICHBACH et Alan ZUCKERMAN (dir.), *Comparative Politics: Rationality, Culture, and Structure*, New York, Cambridge University Press, p. 19-41.
- LEVI, Margaret (1988), *Of Rule and Revenue*, Berkeley, University of California Press.
- LOCKE, Richard et Kathleen THELEN (1995), « Apples and Oranges Revisited: Contextualized Comparisons and the Study of Comparative Labor Politics », *Politics and Society*, vol. 23, n° 3, p. 337-367.
- LUKES, Steven (1974), *Power: A Radical View*, London, MacMillan.
- MARCH, James G. et Johan P. OLSEN (1989), *Rediscovering Institutions*, New York, The Free Press.
- MARCH, James G. et Johan P. OLSEN (1984), « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life », *American Political Science Review*, n° 78, p. 734-749.
- MCDONOUGH, John E. (1997), *Interests, Ideas, and Deregulation*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- MCMANARA, Kathleen R. (1998), *The Currency of Ideas: Monetary Politics in the European Union*, Ithaca, Cornell University Press.
- MEYER, John W., John BOLI et George M. THOMAS (1987), « Ontology and Rationalization in the Western Cultural Account », in George THOMAS, John MEYER, FRANCISCO RAMIREZ et John BOLI (dir.), *Institutional Structure*, Beverly Hills (CA), Sage, p. 12-37.
- MEYER, John W., John BOLI, George M. THOMAS et FRANCISCO O. RAMIREZ (1997a), « World Society and the Nation State », *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 1, p. 144-181.
- MEYER, John W., David FRANK, Ann HIRONAKA, Evan SCHOFER et Nancy B. TUMA (1997b), « The Structuring of a World Environmental Regime, 1870-1990 », *International Organization*, n° 51, p. 623-651.
- MEYER, John W. et Brian ROWAN (1977), « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », *American Journal of Sociology*, n° 83, p. 340-363.
- MOORE, Mark H. (1988), « What Sort of Ideas Become Public Ideas? », in Robert REICH (dir.), *The Power of Public Ideas*, Cambridge, Harvard University Press, p. 55-83.
- MUELLER, Dennis (1989), *Public Choice II*, New York, Cambridge University Press.
- NORTH, Douglass C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, New York, Cambridge University Press.
- NORTH, Douglass C. (1981), *Structure and Change in Economic History*, New York, W. W. Norton.
- OSTROM, Elinor (1990), *Governing the Commons*, New York, Cambridge University Press.
- PETERS, B. Guy (1999), *Institutional Theory in Political Science*, London, Pinter.

- SCHMIDT, Vivien (2001), « Discourse and the Legitimation of Economic and Social Policy Change in Europe », in Steven WEBER (dir.), *Globalization and the European Political Economy*, New York, Columbia University Press.
- SCHMIDT, Vivien (2000), « Democracy and Discourse in an Integrating Europe and a Globalizing World », *European Law Journal*, vol. 5, n° 2.
- SCHMIDT, Vivien (1999), « Discourse and the Legitimation of Economic and Social Policy Change in Europe », communication présentée à *Association of French Political Science*, Rennes.
- SCOTT, James (1990), *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press.
- THELEN, Kathleen (1999), « Historical Institutionalism in Comparative Politics », *Annual Review of Political Science*, n° 2, p. 369-404.
- THELEN, Kathleen et Sven STEINMO (1992), « Historical Institutionalism in Comparative Politics », in Sven STEINMO, Kathleen THELEN et Frank LONGSTRETH (dir.), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, New York, Cambridge University Press, p. 1-32.
- VANBERG, Viktor et James BUCHANAN (1989), « Interests and Theories in Constitutional Choice », *Journal of Theoretical Politics*, n° 1, p. 49-62.
- YEE, Albert S. (1996), « The Causal Effects of Ideas on Policies », *International Organization*, vol. 50, n° 1, p. 69-108.
- ZIEGLER, J. Nicholas (1997), *Governing Ideas: Strategies for Innovation in France and Germany*, Ithaca, Cornell University Press.